

Centre Socioculturel Marcel Pagnol de Vergèze

Projet Social 2022/2025 Réunion du 12 février 2021

DOCUMENT DE TRAVAIL NON DEFINITIF

99 rue Marcel Pagnol 30310 Vergèze ☎ 04.66.35.32.92

Courriel: centresocial.vergeze@wanadoo.fr Site: www.centresocial.vergeze.fr

facebook : Centre Socioculturel Marcel Pagnol de Vergèze



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Vergèze



PREMIERE PARTIE :
PRESENTATION DU CENTRE SOCIAL
« CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL »
DANS SON CONTEXTE LOCAL

Il est parfois avancé que

« la géographie, c'est de l'histoire dans l'espace

et que l'histoire, c'est de la géographie dans le temps ».

Cette maxime concerne tout particulièrement le Centre Social dans son contexte Vergézois.

1. LE CONTEXTE LOCAL : Une commune rurale entre Nîmes et Montpellier, qui est devenue une ville avec beaucoup d'équipements de qualité, pour sa population grandissante de 34 % entre 2006 et 2014 passant de 3800 à 5100 habitants, population stabilisée depuis à environ 5400 habitants, avec beaucoup d'avantages jusqu'à 2017 et des questions pour l'avenir...

PLAN DE LA VILLE DE VERGEZE + PROJET MALACORADE

Autoroute A9

VERGEZE NORD

VOIE FERREE

CENTRE SOCIAL

SUD

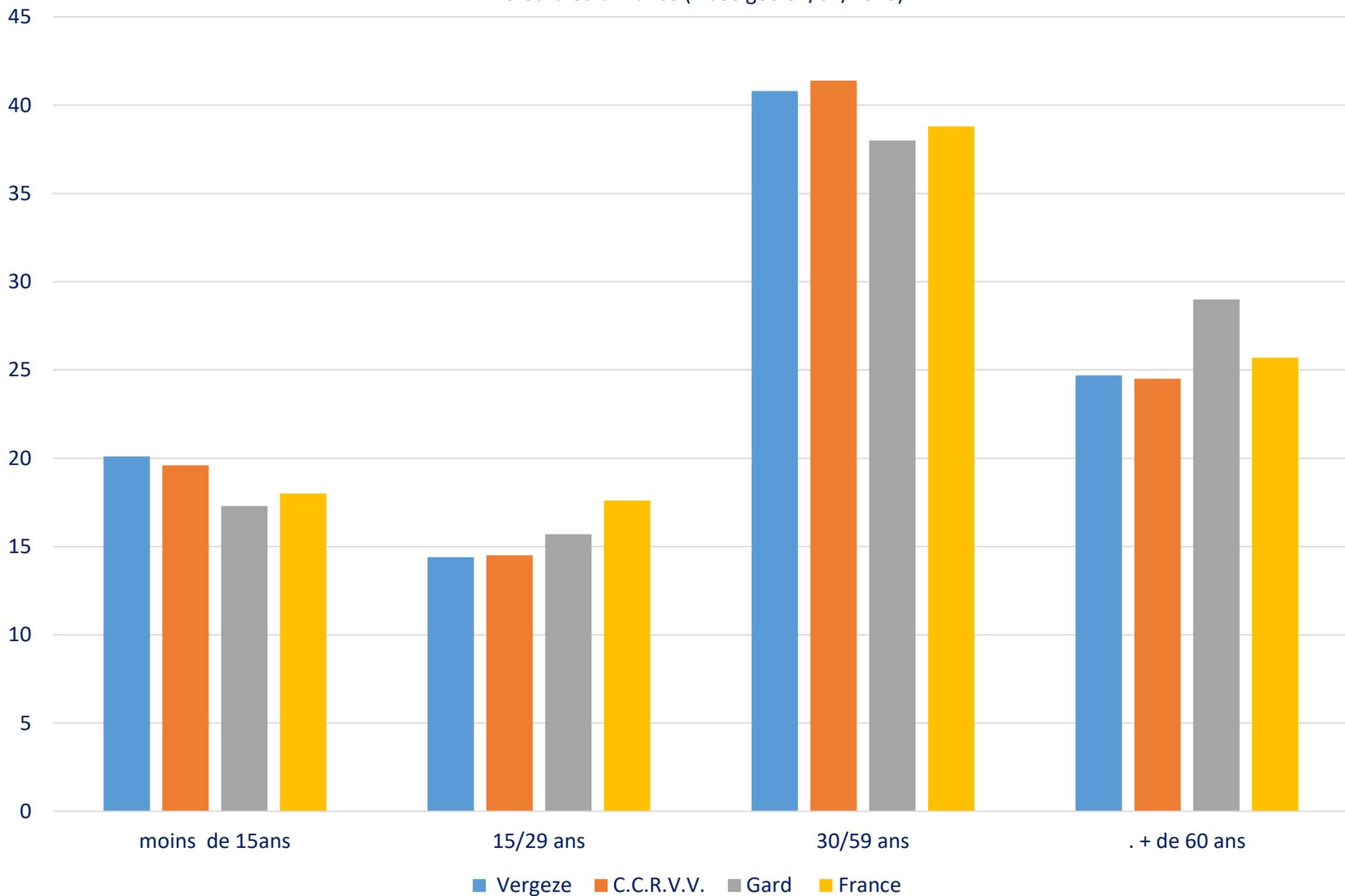
MALACORADE

- Limite des habitations de la Commune
- Limite du projet Malacorade

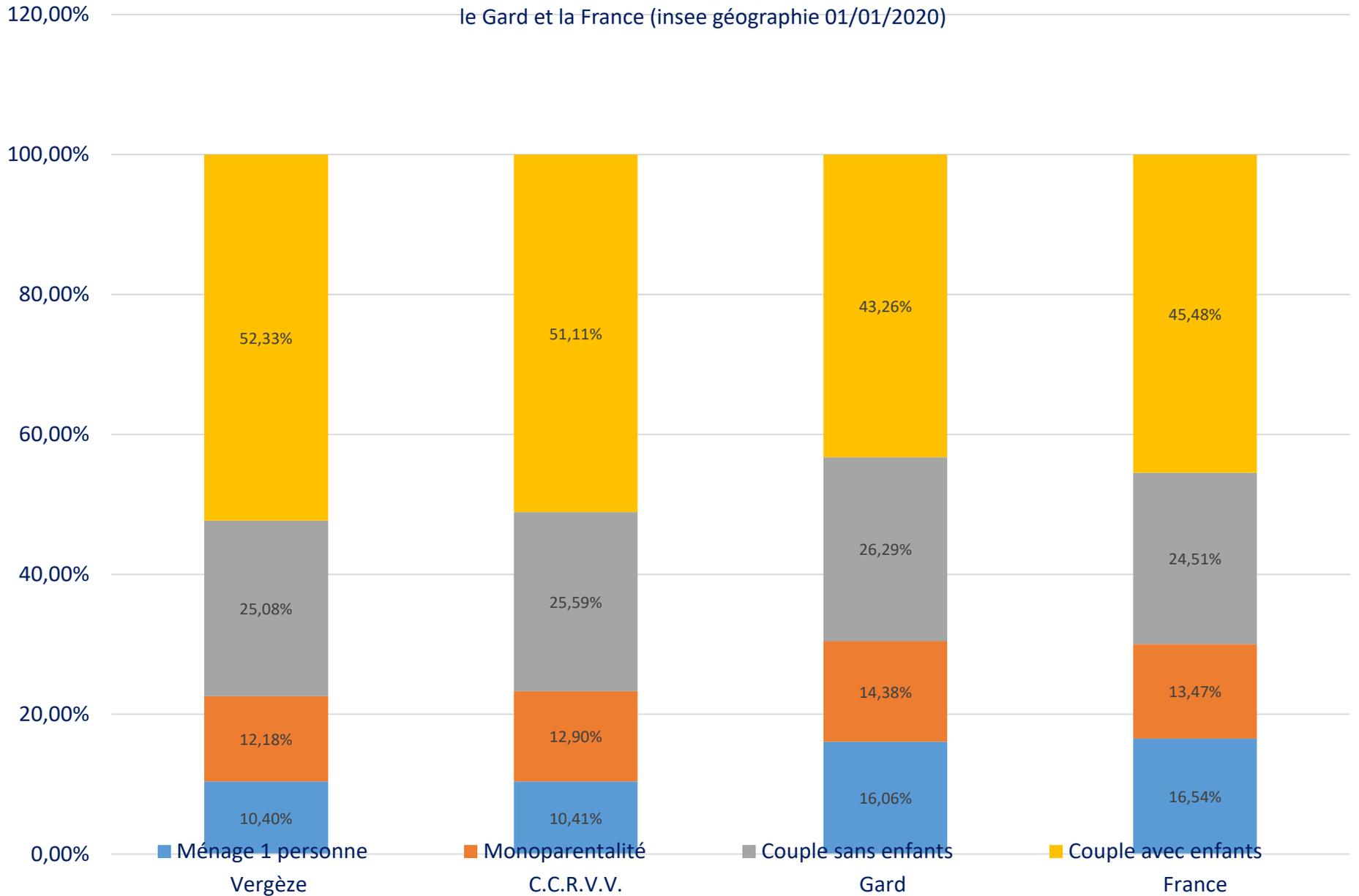
Route Nationale 113



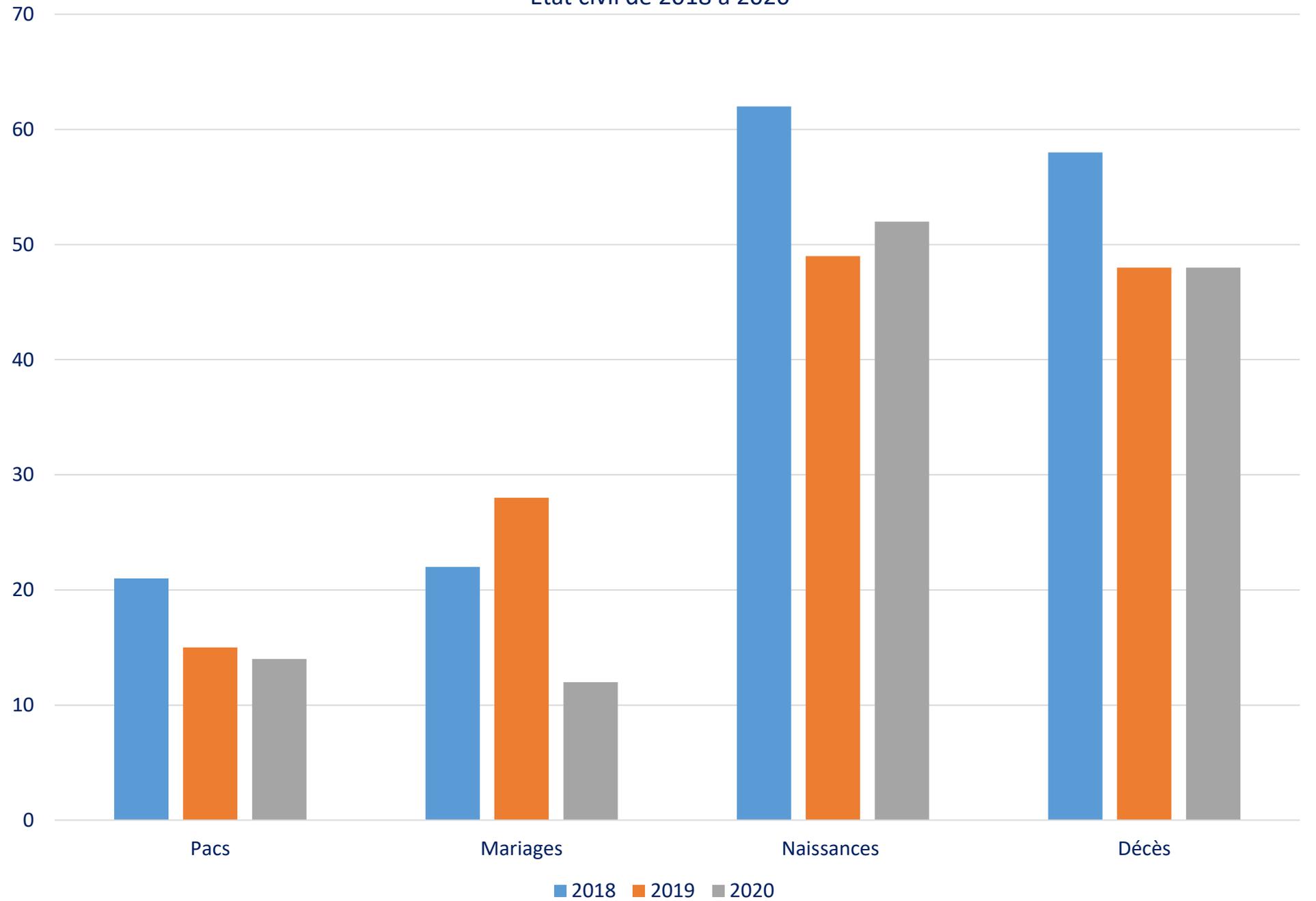
Comparaison des tranches d'âges de Vergèze
par rapport à la Communauté des Communes,
le Gard et la France (insee géo 01/01/2020)



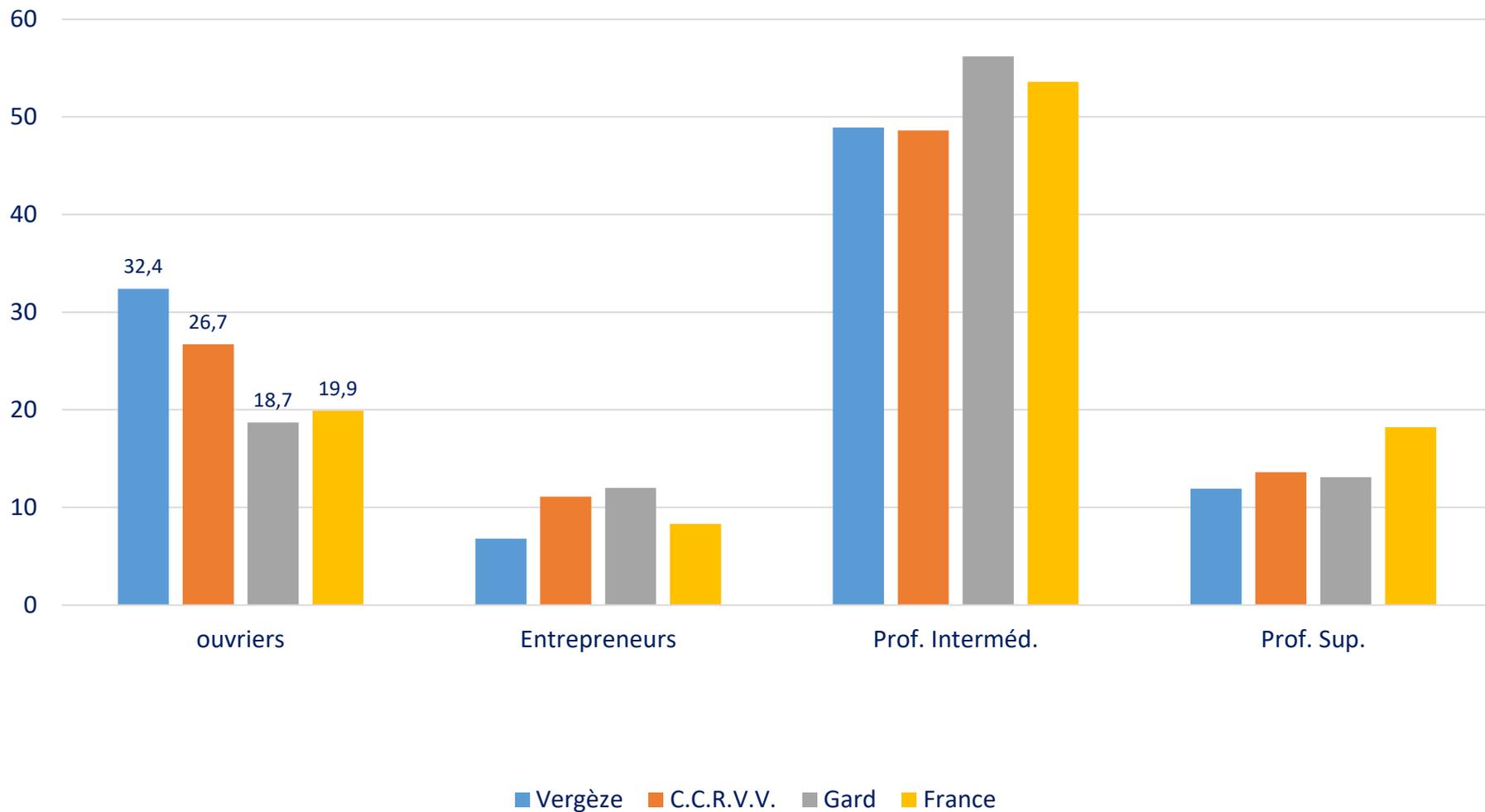
Structuration des familles de Vergèze par rapport à la C.C.R.V.V.,
le Gard et la France (insee géographie 01/01/2020)



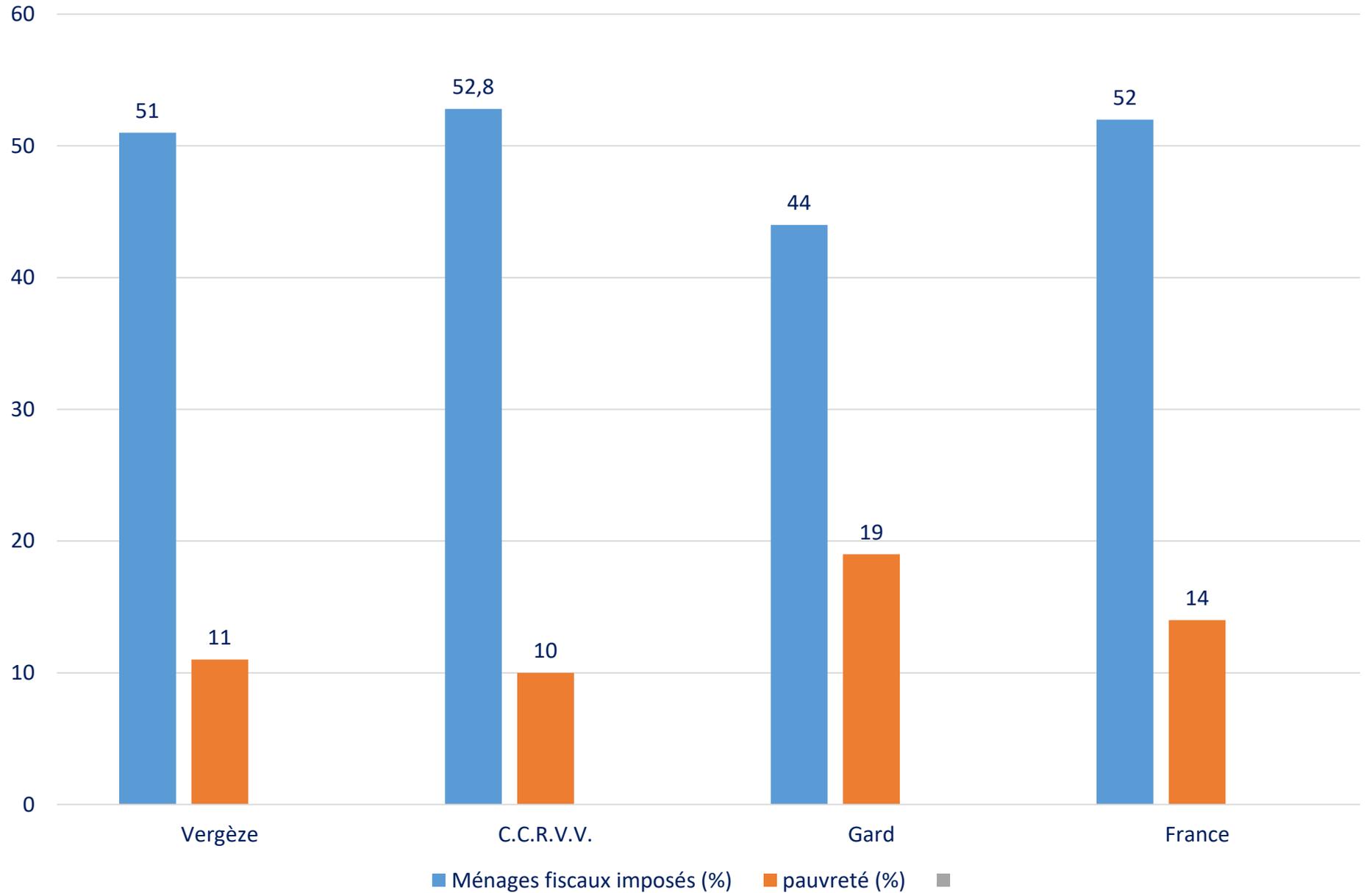
Etat civil de 2018 à 2020



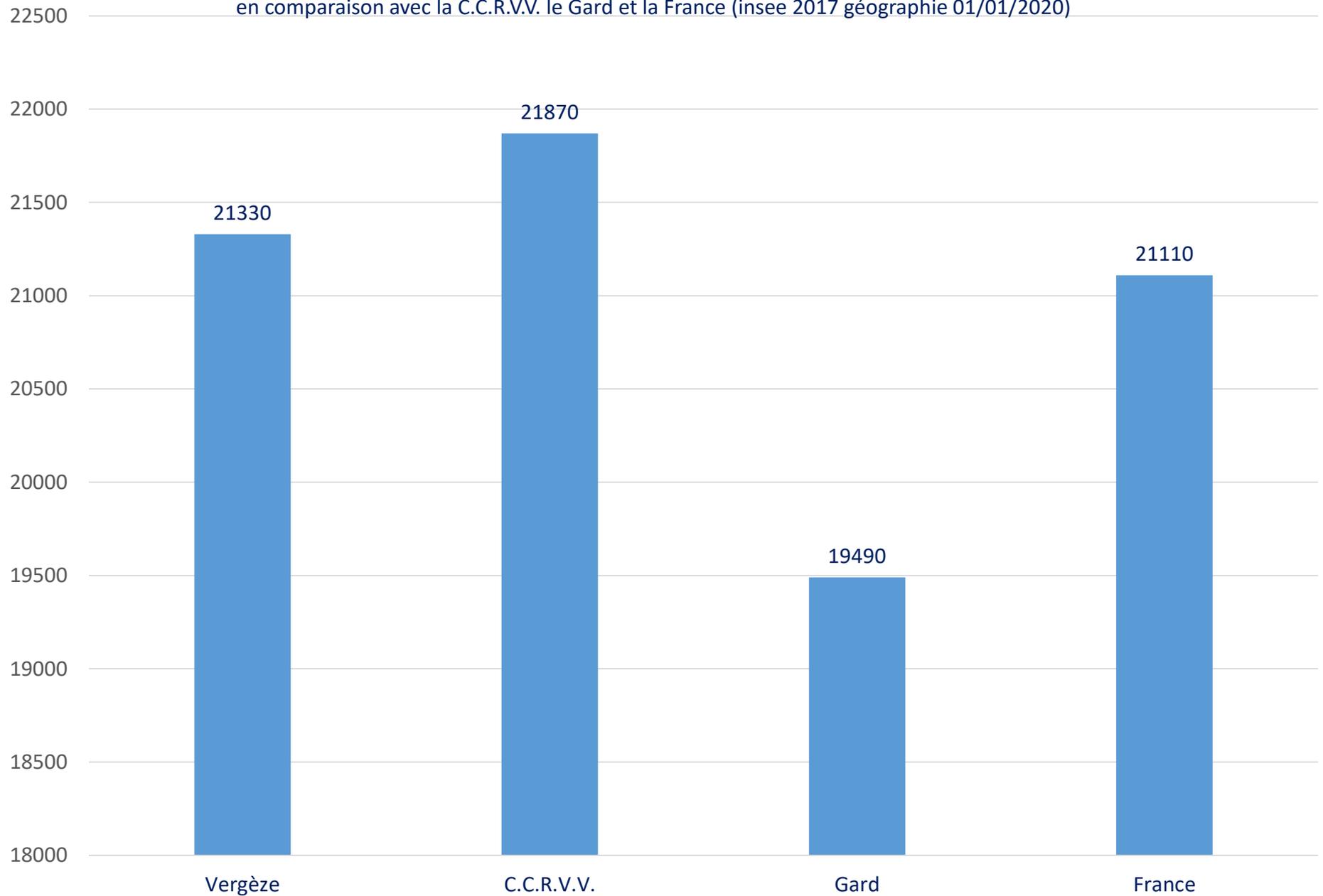
Catégories Socioprofessionnelles à Vergèze
en comparaison avec la C.C.R.V.V. le Gard et la France
(en % - insee 2017 géographie 01/01/2020)



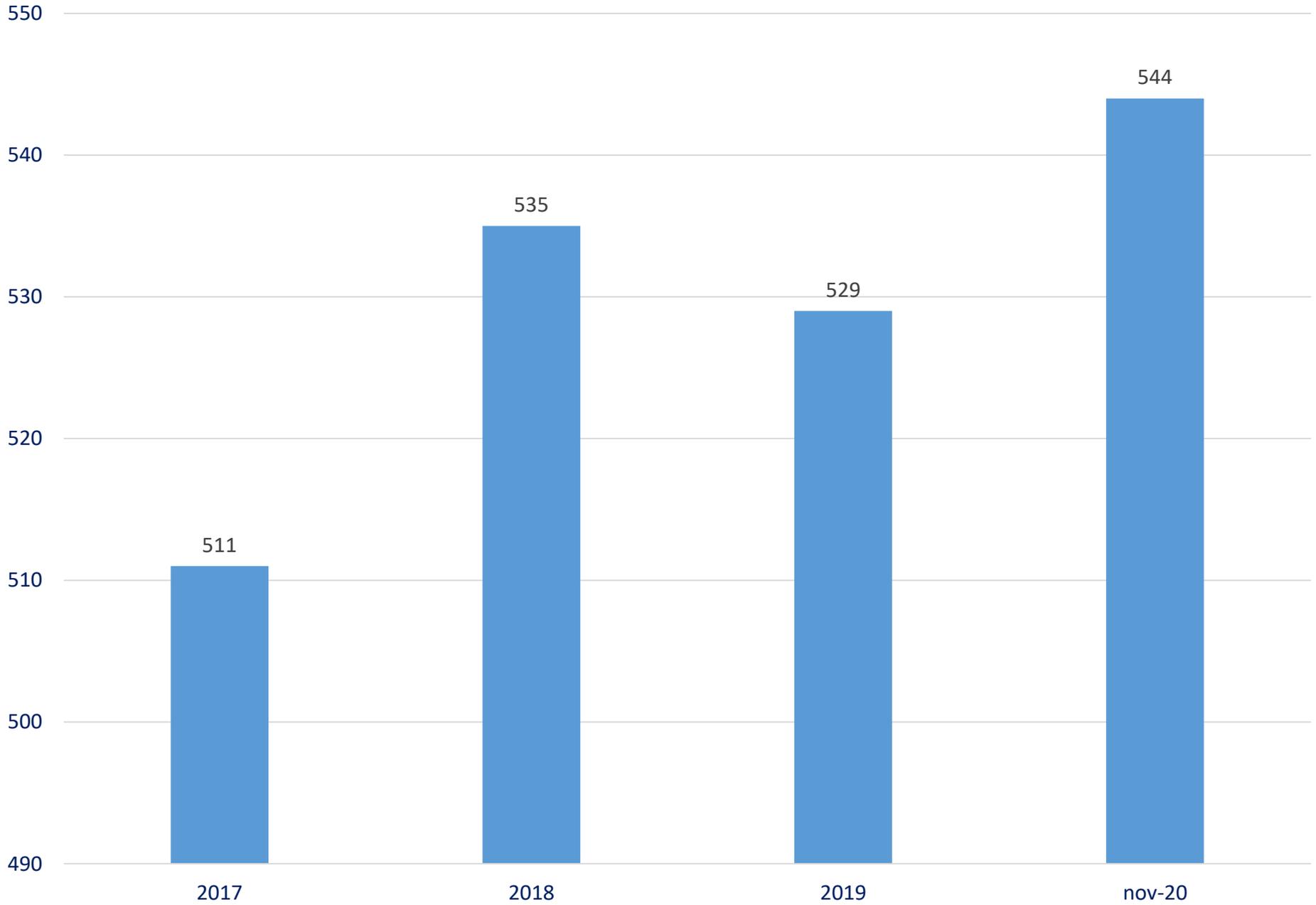
Ménages fiscaux imposés et taux de pauvreté à Vergèze
en comparaison avec la C.C.R.V.V. le Gard et la France
(insee 2017 géographie 01/01/2020)



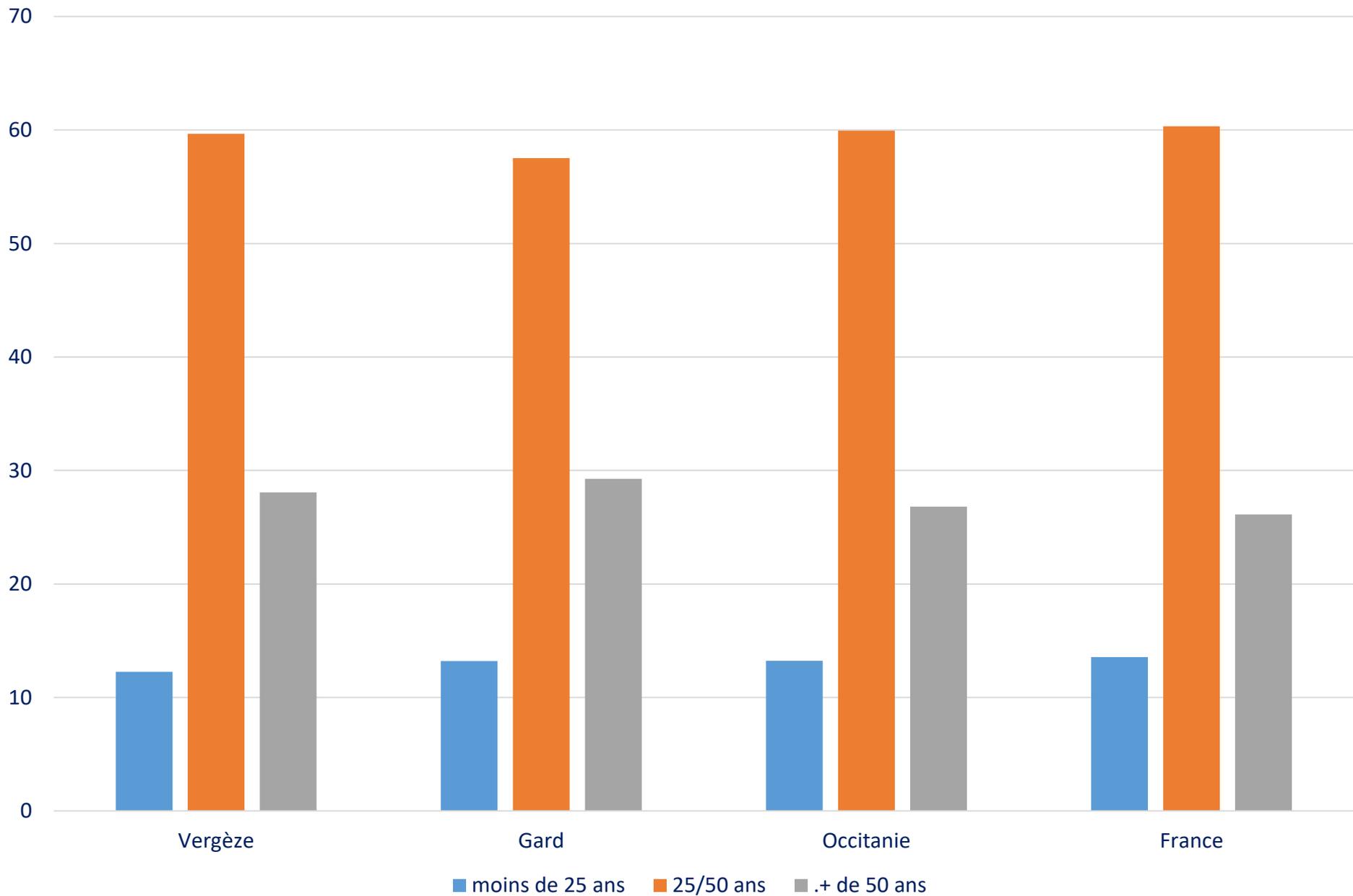
Médiane revenus disponibles à Vergèze
en comparaison avec la C.C.R.V.V. le Gard et la France (insee 2017 géographie 01/01/2020)



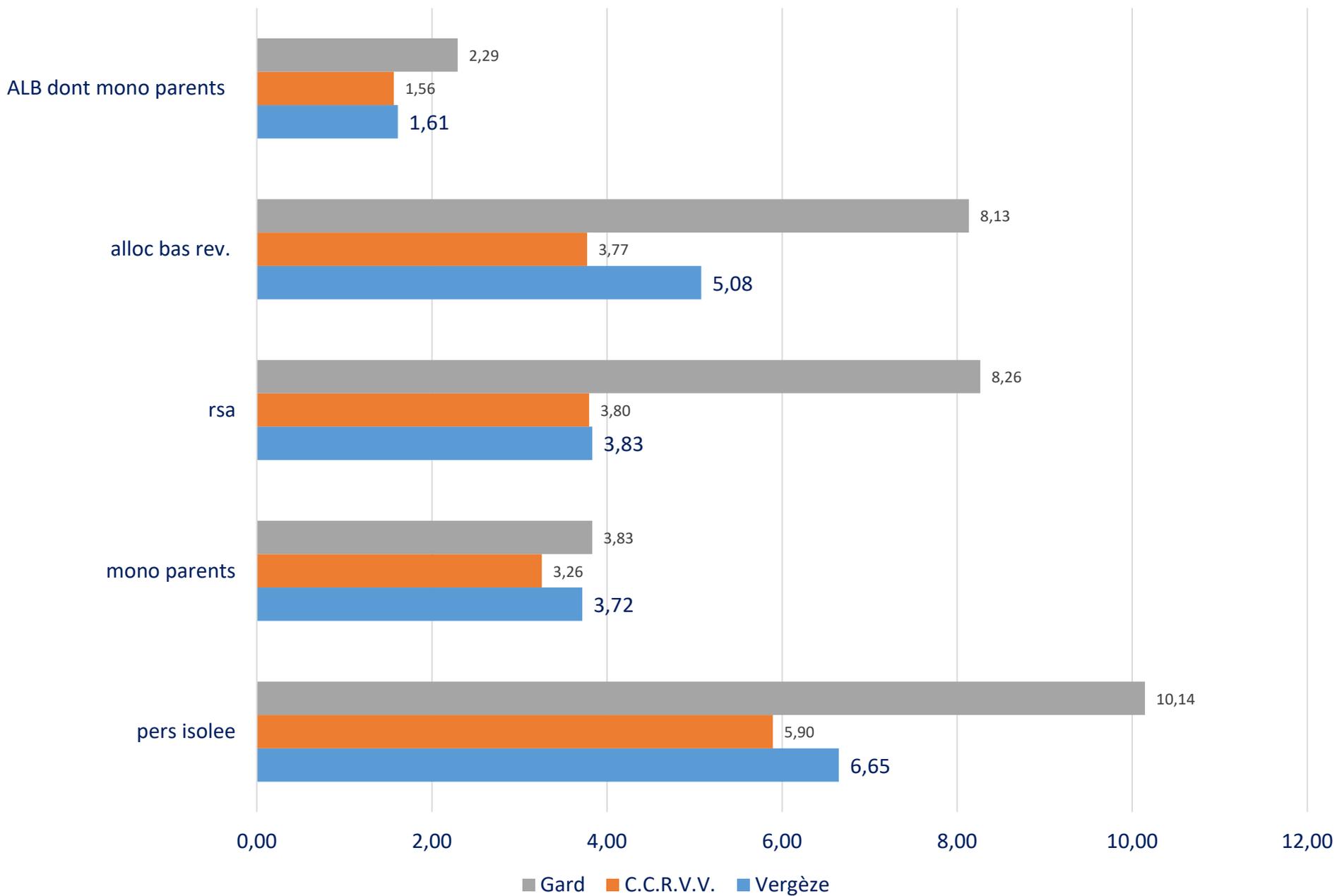
Personnes inscrites à Pôle Emploi
toutes categories (Pole-Emploi 2020)



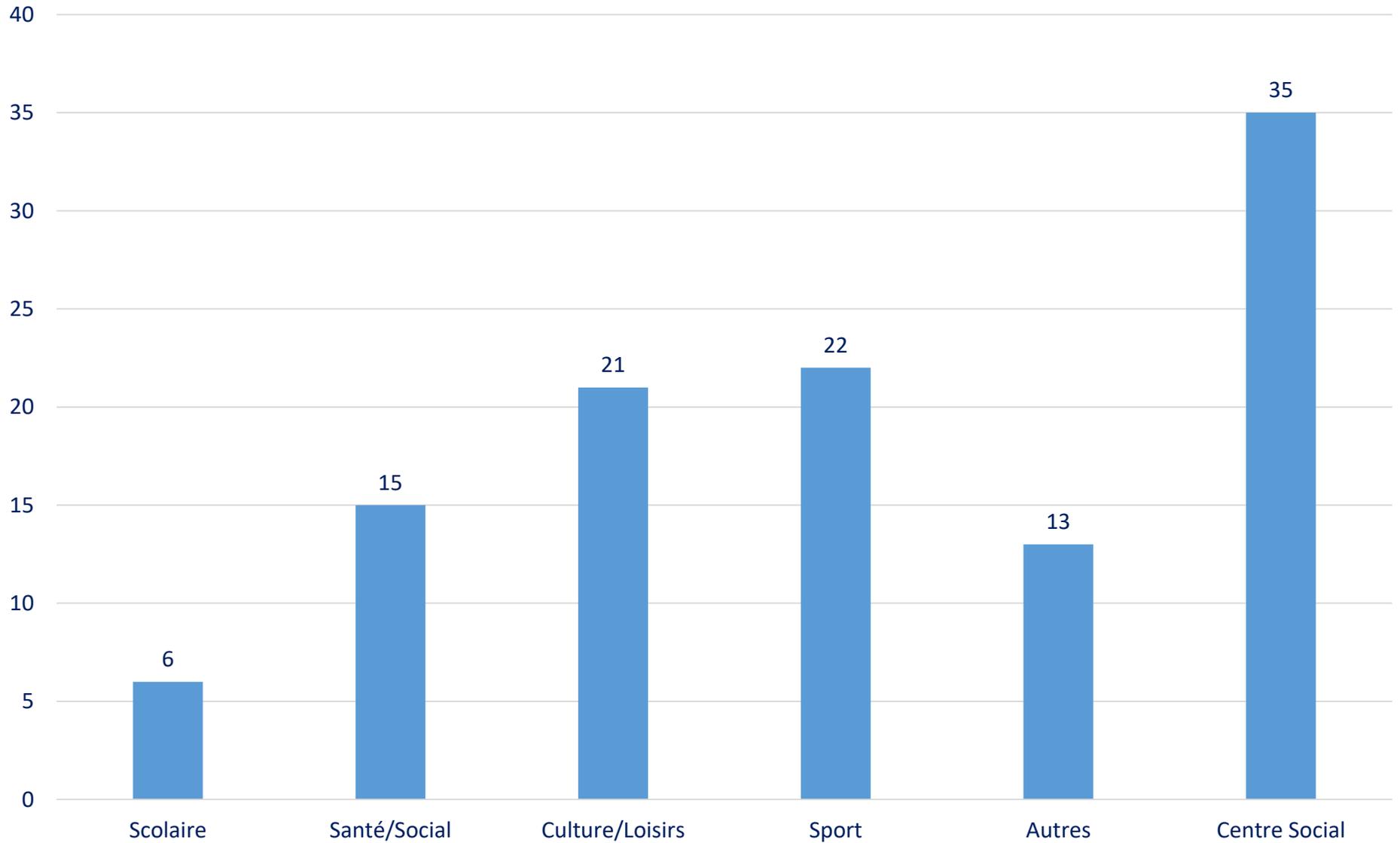
Chômage par tranches d'âges en 2020 en comparaison avec le Gard, l'Occitanie, et la France fin 2020 (Pôle Emploi 2020)



Données sociales des allocataires CAF 2020
en comparaison avec la C.C.R.V.V. et le Gard (CAF du Gard 2020)



nombre d'associations par catégorie sur la commune
de Vergèze en 2020 (mairie 2021)



SYNTHESE

- Une commune bien équipée, pour une population vivant dans un cadre quelque peu privilégié, même si certains éléments, notamment géographiques ne favorisent peut-être pas le lien social local.
- Une commune qui s'est beaucoup développée ces trente dernières années avec l'arrivée de nombreuses personnes, pour des raisons professionnelles, et qui s'est brutalement développée de 25 % ces dernières années, même si la typologie sociologique n'a pas été fondamentalement modifiée.
- Un nombre d'associations important à qui la commune a donné les moyens de leur développement individuel et qui accueillent beaucoup de non-Vergézois.
- Un nombre conséquent de jeunes de 0 à 18 ans fréquentant la commune, avec peu de comportements excessifs tels que l'on peut constater parfois dans des communes urbaines ou néo-rurales.
Des ados qui n'ont pas de lieu spécifique.
- Des anciens qui vont être de plus en plus nombreux.
- Une situation sociale moins difficile que dans d'autres contextes, mais qui parfois pour plus de 10% de la population, appelle à la vigilance

- Une gestion de la commune aujourd'hui et demain qui va peut-être modifier certains aspects de la vie des vergézois, des structures, des associations, et peut-être celle du Centre Social

-La question de l'identité communale en tenant compte de la géographie locale et des habitants...

- En dehors des personnes en difficultés sociales, les demandes et besoins de tous les autres habitants à prendre en compte.

- La Convention Territoriale Globale en 2021.

2. LA PRESENTATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL :

Un Centre Social construit à partir d'une histoire...

2.1. HISTORIQUE DU PROJET "CENTRE SOCIAL" ...

L'animation socioculturelle déjà ancienne sur le territoire de Vergèze s'est construite notamment à partir du projet associatif de l'association « la Capitelle » mis en place en 1968.

2.2. UNE GESTION QUI SERA MUNICIPALE ET PAS ASSOCIATIVE...

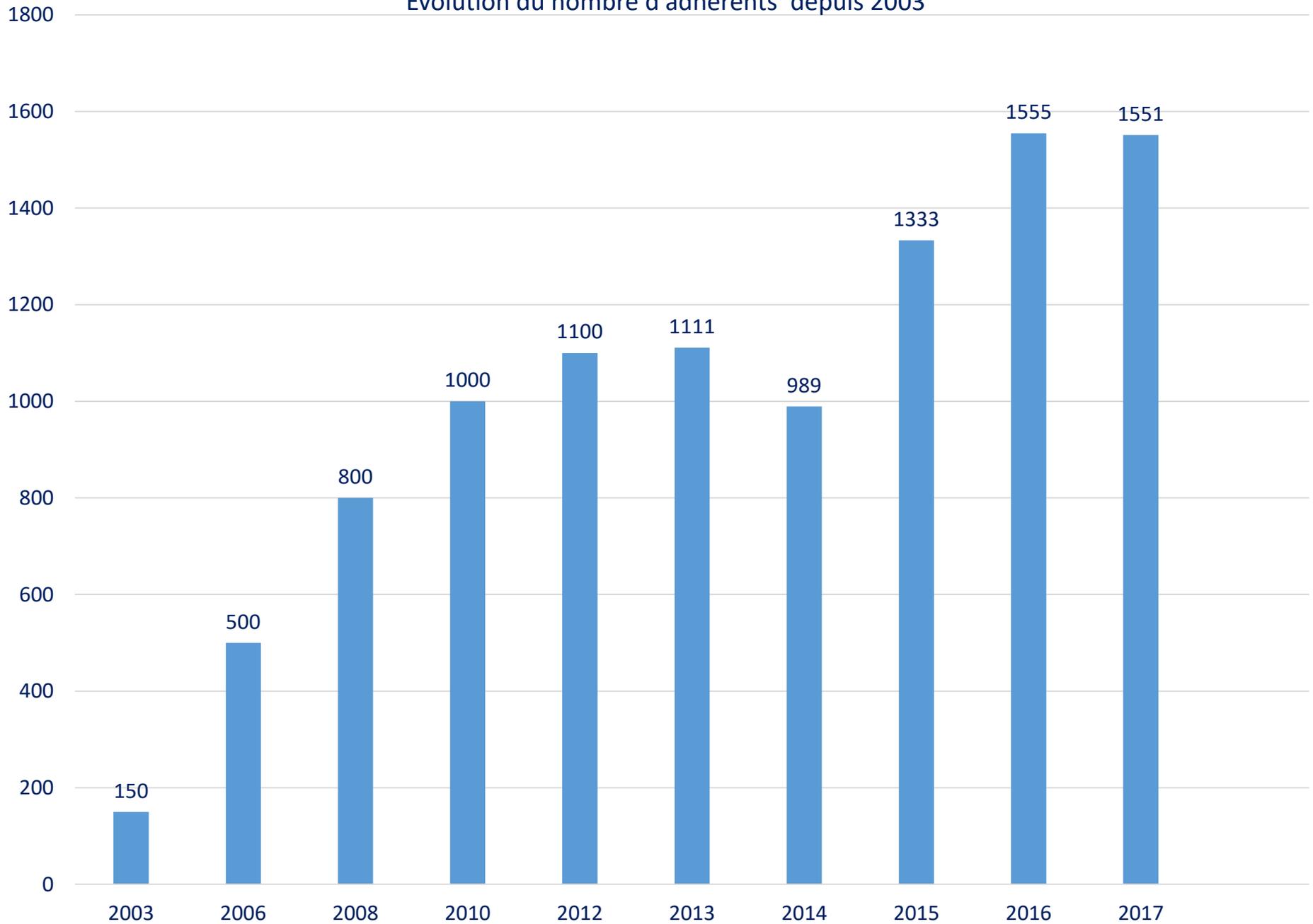
2.3. DEUX PREMIERES ANNEES 2004 ET 2005 STRUCTURANTES

La compétence Enfance Jeunesse prise par la C.C.R.V.V., une nouvelle équipe, une gestion par le C.C.A.S. à compter du 01/01/2006 pour plus d'efficience, de nouvelles actions.

2.4 DEPUIS 2006

Un développement important, un accueil de toutes les tranches d'âges, des actions familiales et intergénérationnelles, une reconnaissance institutionnelle, de nouveaux partenariats, un développement de la vie associative et d'ateliers, quelques actions très spécifiques à Vergèze.

Evolution du nombre d'adhérents depuis 2003



2.5. LES OBJECTIFS 2018/2021

(les mêmes 5 objectifs généraux à poursuivre)

-1.1 Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe plus familial et intergénérationnel (visée individuelle)

-1.2 Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe plus familial et intergénérationnel (visée collective)

-2 Soutenir la vie associative et des structures adhérentes

-3 Favoriser la participation des habitants au Projet Social

-4 Optimiser nos partenariats

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.1

FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL
EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL
ET INTERGENERATIONNEL
AVEC UNE VISEE INDIVIDUELLE

(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Favoriser le lien social est complexe face aux besoins « individuels » des personnes tout aussi légitimes. Répondre à certains de leurs besoins, peut optimiser leur place dans leur environnement. Se sentant mieux dans leur place, il peut être alors espéré qu'elles soient plus enclines à se sentir mieux dans leurs relations avec leur environnement. L'interactivité entre « l'individuel » et le « collectif » demande donc des réponses spécifiques à des besoins individuels ou de certains groupes pour :
« Etre mieux pour être mieux avec les autres »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Optimiser L'accueil : Point Relais Caf, MSAP, MLJ, Plate formesociale, relais vers structures partenaires...
- Optimiser Actions et ateliers type CLAS et THEATRE pour Jeunes, Lire et Ecrire le Français et ateliers informatiques, rencontre prévention pour adultes et ateliers pour Seniors (Gym, Mémoire...)
- Plus L'action créée fin 2017 de Relaxation musicale à développer
- Plus le Répertoire utile pour seniors à refaire 5 ans après sa création avec les bénévoles pour une nouvelle diffusion papier dans tous les foyers des 3 communes partenaires

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 1.2

FAVORISER LE LIEN SOCIAL LOCAL
EN TRAVAILLANT SUR UN AXE FAMILIAL
ET INTERGENERATIONNEL
AVEC UNE VISEE COLLECTIVE

(en lien avec la mission 1 plus 2 3 4 5 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Le lien social est un besoin humain non physiologique fondamental. Il est porteur de valorisation, de reconnaissance et de développement personnel. Mais surtout, en complémentarité avec l'objectif 1.1 à partir d'une communication entre les individus de divers milieux sociaux ou culturels, qui va aller du côtolement jusqu'aux liens personnels, c'est favoriser la connaissance et la « re- connaissance d'autrui », l'acceptation des ressemblances, des complémentarités et des différences et donc :
« Etre plus ensemble pour mieux- vivre ensemble »

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- _ Développer et optimiser les sorties familles, les actions ludiques collectives existantes (soirée d'été et de Noël, sorties familles, Journée de la Femme, repas citoyen du 13 juillet etc.)
- Plus, un festival théâtre amateurs intergénérationnel en mai 2018,
- Plus un spectacle collectif en octobre 2018 hommage à Brel 40ième anniversaire de sa disparition...(et un autre en 2020)
- Plus, proposer des rencontres familles sur un thème de réflexion, d'intérêts ou de préoccupations (les enfants, la prise en charges des anciens, la santé etc).

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains

2018/2021 OBJECTIF GENERAL 2:

**FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES STRUCTURES ADHERENTES (en lien
avec la mission 1 plus 2 4 5 6 de la circulaire CNAF 2012)**

Avec la démarche suivante :

- La structure avec près de 1600 adhérents et 43 ateliers et structures adhérentes représente un point fort de la vie dans le Centre Social mais aussi dans l'animation locale.
- Favoriser la vie « associative » au sens large du terme, et leurs relations et les projets entre leurs adhérentes et les structures adhérentes, c'est aussi :

**« Le mieux être dans son activité
pour mieux vivre ensemble avec les autres**

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Optimiser les créneaux d'accueil des structures et leur développement (conseils, communication...)
- Optimiser le soutien dans leur communication (écran TV et panneaux pour eux à l'accueil fin 2017), plaquettes, vidéos de leurs activités à communiquer etc.
- Plus, faire plus de réunions pour entendre leurs propositions (1 par trimestre au lieu de 2 par an)
- Plus, construire avec elles des actions qui les mettent en valeur (forum, spectacles...)

Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

2018/2021 OBJECTIF GENERAL 3:

**FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU PROJET SOCIAL
(en lien avec les missions 1 et 5 de la circulaire CNAF 2012)**

Avec la démarche suivante :

- Le Projet Social est la rencontre et la mise en synergie d'habitants, de bénévoles, d'élus locaux, de partenaires locaux associatifs, de partenaires institutionnels. Les habitants, y ont une place majeure.
- Il ne suffit pas d'attendre la participation des habitants. Il convient de la susciter, d'aller vers eux, de les accueillir véritablement, et qu'ils aient une vraie place dans le Projet Social quand ils souhaitent s'investir. D'une certaine façon, un Centre Social doit exister par et pour ses habitants. De plus cette participation ne doit pas être consommatrice mais active. Nous pensons que le Centre Social « appartient » non à ses dirigeants, professionnels, bénévoles ou élus mais à tout le monde, c'est-à-dire : « Chacun en est un peu responsable et chacun doit ou peut en être un acteur »

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Développer les actions existantes favorisant la participation des habitants à la définition et l'organisation même des actions (questionnaires, réunions, communication avec tous nos supports, rencontres spécifiques pour création d'actions etc.)
- Faire des réunions plus régulières avec le Comité de Pilotage qui a travaillé sur le projet social 2018/2021 (2 par an)
- Plus, S'appuyer sur le bénévolat important (60 personnes) pour travailler sur le Projet Social et sa réalisation au cours des 4 ans (rencontres sur un thème etc)
- Plus, susciter un collectif ou une association des structures adhérentes pour développer plus au quotidien les rencontres avec son ou ses représentants, pouvant faire aussi des propositions et être accueillis au Conseil d'Administration du CCAS
- Plus faire un travail de lien spécifique avec tous les élus de la commune (ex : intervention au C.M. comme le 24 juillet dernier...)
Plus peut-être d'autres actions à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

2018/2021 : OBJECTIF GENERAL 4 :

OPTIMISER NOS PARTENARIATS

(en lien avec les missions 1 et 6 de la circulaire CNAF 2012)

Avec la démarche suivante :

- Dans un objectif de transversalité des actions, le partenariat est parfois appréhendé comme un moyen de réaliser les actions.

- Nous souhaitons en faire un objectif en lui-même.

En effet, cela résulte du concept qu'au-delà de la réalisation d'un objectif par une action concrète partenariale, c'est en fait

le temps passé ensemble à construire l'action qui peut être aussi important que la réalisation de l'action en elle-même.

- L'ensemble des acteurs ont besoin à juste titre de visualiser une évolution par un repère concret, et une action réalisée est un repère concret. Cela dit, le temps passé dans le partenariat renvoie à des attitudes moins explicites et moins visibles mais qui sont également de nature à jouer un rôle dans une évolution positive dans les représentations de chacun.

Ainsi, avec une meilleure connaissance mutuelle des fonctionnements des différents acteurs, qui peut engendrer plus de confiance et plus de compréhension cela peut également :

« Optimiser le lien entre tous les acteurs du Centre Social, les actions qui en découleront pour les différents publics et au-delà le lien social local »

PROPOSITIONS D'ACTIONS

- Le CLAS : A partir du partenariat nouveau avec le collège, travailler plus avec ce partenaire en lien avec les familles dans le cadre de la nouvelle charte CLAS mise en oeuvre dès la rentrée 2017/2018(actions communes de citoyenneté, prévention violence, parentalité...
- LES SENIORS : à partir des actions partenariales pour les seniors fin 2017 avec la Carsat Lr, la CFPPA et l'Interrégime, optimiser ce partenariat en y associant le partenariat avec les communes de Mus et Codognan pour l'optimisation et le développement des actions (en plus de tout ce qui est déjà fait, actions possibles de « relaxation musicale », festival amateur intergénérationnel en mai 2018 et suites possibles, Répertoire Utile sur les communes de Vergèze Mus et Vergèze en formule papier et s'appuyant sur le travail du groupe Technique et Pôle Seniors composé d'élus, de professionnels et de techniciens, etc). Ce travail sur le long terme se fait par des rencontres, et construit la confiance sur la base « dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit ».
- LES SERVICES COMMUNAUX : Malgré le vécu, essayer d'optimiser les relations pour des actions communes ou coordonnées (rencontres)
- LES STRUCTURES ADHERENTES : développer les projets communs existants et d'autres en fonction de leur propositions (spectacle, forums, etc
- LES AUTRES ASSOCIATIONS LOCALES : optimiser l'existant avec les associations locales (1^{er} secours avec croix rouge, FCPE sur thèmes de parentalité etc) et des nouveaux comme par exemple avec les pompiers pour des formations du personnel et des associations sur le défibrillateur, les extincteurs etc...
- LES COMMUNES DE CODOGNAN ET MUS : optimiser le travail avec ces communes depuis 2015 (journal pour les seniors des 3 communes, semaine bleue etc.) et faire évoluer la convention signée en 2015.

Plus peut-être d'autres actions de partenariat à partir des propositions et en fonction de nos budgets et des moyens humains.

Il était apparu pertinent de garder les mêmes objectifs généraux pour la période 2018/2021, desquels se déclinaient des actions existantes à optimiser et des actions nouvelles, dont certaines un peu plus à détailler.

Pour conclure cette partie, la présentation de la structure dans cette première partie est restée très superficielle, à dessein.

Ses actions mises en place, ses usagers et adhérents, ses associations adhérentes, son fonctionnement, son organisation, son partenariat interne et externe et sa vie financière, n'ont pas été présentés.

En effet, ces éléments sont interactifs, parfois en termes de causes ou d'effets, avec l'évolution et le vécu de la structure sur ces quatre dernières années.

De ce fait et parce qu'ils participent aussi bien à l'évaluation des objectifs 2018 /2021 qu'à la définition des objectifs 2022/2025

il a semblé plus efficient que tous ces éléments soient intégrés dans la deuxième partie « Bilan-Evaluation », au fur et à mesure de leur pertinence.

Fin 2017, il avait été écrit que « *Cela dit, ces actions possibles seront à considérer dans la réalité du vécu futur du Centre Social... Ainsi, ces actions sont susceptibles d'évoluer, de se transformer, voire d'être remplacées par d'autres poursuivant les mêmes objectifs généraux* ».

En remettant au directeur de la CAF le 15 décembre 2017 le Projet Social 2018/2021, au cours d'un des spectacles réalisés avec les adhérents, devant plus de 1000 personnes, personne n'imaginait que notre prudence sur l'avenir s'avérerait aussi pertinente, si l'on considère la situation sanitaire depuis le début 2020, qui a tout bouleversé, les actions, les publics accueillis, la manière de travailler, jusqu'à la réalisation de ce Projet Social 2022/2025.

**UN PROJET DE CONSULTATION
POUR LES ADHERENTS
ET LES HABITANTS DE VERGEZE**

CONSULTATION DES HABITANT(E)S DE VERGEZE ET DES ADHERENT(E)S DU CENTRE SOCIOCULTUREL MARCEL PAGNOL



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Vergèze

Le Centre Socioculturel Marcel Pagnol de Vergèze est un **CENTRE SOCIAL**, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Gard depuis 2003.

Il est conventionné depuis cette date avec le Conseil Départemental du Gard.

Il est adhérent à la Fédération Régionale des Centres Sociaux et à la Fédération des Centres Sociaux de France.

Il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Vergèze, sous l'autorité de sa Présidente, Madame Pascale Fortunat-Deschamps.

L'agrément « Centre Social » de la C.A.F. nous est accordé sur la base d'un Projet Social, faisant le bilan de la période écoulée et proposant des objectifs pour les 4 années suivantes. Cet agrément est très important, car il conditionne la vie de la structure, ses partenariats et ses moyens financiers, pour mettre des actions en place pour les habitants.

Avec un Comité de Pilotage réunissant des habitants, des bénévoles, des associations, des professionnels et des élus, **un Projet Social 2022/2025 est en cours de réalisation jusqu'en décembre 2021.**

C'est dans le cadre de ce travail partenarial que **cette consultation s'adresse à tous les Vergèzois(es) et à tous les adhérent(e)s du Centre Social.**

Nous avons besoin de votre avis, que vous soyez adhérent(e) ou pas, de vos critiques et de vos propositions pour **réaliser, ensemble**, un Projet Social 2022/2025 répondant au mieux aux besoins de tous les publics accueillis.

Ce questionnaire rempli peut être envoyé ou déposé au CSC M Pagnol ou à la Mairie de Vergèze **avant le 30 avril 2021.**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site **www.centresocial.vergeze.fr** (voir l'onglet « zoom sur des actions ») **ou sur notre page facebook.**

Merci d'avance de votre participation.

Pascale Fortunat Deschamps, Présidente du C.C.A.S. de Vergèze
et le Comité de Pilotage du CSC M Pagnol.



1) Connaissez vous le CSC M Pagnol ?

OUI NON

2) Etes vous adhérent (e) ?

OUI NON

- Si oui, depuis quand ? :

3) Venez vous au CSC M Pagnol :

- Pour pratiquer l' activité d'une association ?
Si oui laquelle ou lesquelles ? :

OUI NON

- Pour les actions spécifiques « Centre Social »
du CSC M Pagnol ?
Si oui lesquelles ? :

OUI NON

- les deux ?

OUI NON

- Seulement pour accompagner une personne
pratiquant une activité ?

OUI NON

4) Venez vous au CSC M Pagnol ?

- 1 fois/jour ?

- 1 ou plusieurs fois/semaine ?

- Uniquement pour une action précise ?

**5) D'après vous, quelles doivent être les missions/actions
d'un Centre Social ? :**

- Etre un lieu d'écoute, d'information et d'orientation

- Favoriser le lien social local

- S'occuper des personnes en difficultés

- Favoriser la vie associative

- Mener des actions de loisirs pour les enfants (<11ans)

- Mener des actions de loisirs pour les jeunes (12/18ans)

- Mener des actions collectives pour adultes

- Mener des actions collectives pour seniors

- Mener des actions de prévention tous publics

- Accompagner les publics dans leurs projets professionnels

- Favoriser la citoyenneté

- Favoriser la participation à la vie locale

- Quelles autres missions/actions ?... (à préciser) :

**6) Pensez vous que le CSC M Pagnol réponde aux missions
d'un Centre Social telles que vous les concevez ?**

- Si oui pourquoi ? :

- Si non pourquoi ? :

7) Que pensez vous des actions mises en place ? :



« nul » « mauvais » « moyen » « bien » « très bien »

- Actions collectives



- Actions partenariales



- Actions évènementielles



- Accompagnement Scolaire pour collégiens



- Accueil des adhérents et associations



- Point emploi et formalités administratives



- Rencontre-débats



- Atelier gym /mémoire/théâtre pour anciens



- Atelier Parent-Enfants



- Sorties Familles



- Soutien aux 36 associations du CSC



- MSAP et Plateforme Sociale



- Actions Seniors



- Autres (à préciser) :



8) D'après vous, quelles sont les Actions et/ou les Ateliers que le Centre Social devrait mettre en place ou renforcer ? :

- Pour quels publics ? :

- Pourquoi ? :

9) Commentaires et propositions libres :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- **Vous êtes :** une femme un homme

- **Age :** - < 20 ans 20/39 ans
- 40/59 ans 60/74 ans 75 ans et +

- **Situation professionnelle :**

- **Vous habitez votre commune depuis ? :** ans

A Vergèze (sud voie ferrée) A Vergèze (nord voie ferrée)

Quelle autre commune ? :

- **Vous répondez à ce questionnaire comme (entourer votre réponse) :**

Habitant / Responsable Associatif / Elu Autres :

Les résultats de cette consultation seront intégrés au Projet Social et pourront vous être communiqués à votre demande.

- **Coordonnées FacultatIVES :** (si vous souhaitez être informé(e) de ces résultats ou avoir communication régulièrement de nos actions)

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :@.....

Centre Socioculturel Marcel Pagnol

Centre Social agréé C.A.F.

99 rue Marcel Pagnol 30310 Vergèze

Tel : 04 66 35 32 92 Courriel : centresocial.vergeze@wanadoo.fr

Site: www.centresocial.vergeze.fr

Merci de votre participation.

**Prochaine rencontre
le mercredi 31 mars à 18h00**

Centre Socioculturel Marcel Pagnol - *Centre Social agréé C.A.F.*

99, rue Marcel Pagnol - 30310 Vergèze

04 66 35 32 92 / 06 21 67 80 11 - centresocial.vergeze@wanadoo.fr

